

REUNION DU SYNDICAT DU 26/04/25

CR2025-03

Composition du syndicat

Gilles VIVET	<i>Président</i>	Présent
Gérard DESCHAMPS-BERGER	<i>Secrétaire</i>	Présent
Sébastien SAVOV	<i>Représentant la commune de St Marcel</i>	Absent
Mireille JAY	<i>Membre titulaire</i>	Présente
Laurette ROFFINO	<i>Membre titulaire</i>	Absente
Jacky DESCHAMPS-BERGER	<i>Membre titulaire</i>	Absent
René VILLERMET	<i>Membre titulaire</i>	Absent
Marie Hélène GUILLOT	<i>Membre suppléant</i>	Présente
Gérard GOMBERT	<i>Membre suppléant</i>	Présent
Gérard KRATZ	<i>Membre suppléant</i>	Absent

Nombre de membres titulaires : 7

Marie Hélène GUILLOT supplée Laurette ROFFINO, Gérard GOMBERT supplée Jacky DESCHAMPS-BERGER

Nombre de présents ou représentés : 5

Quorum : 4

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à : 13 H

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION 2025-8

Remboursement frais Gérard DESCHAMPS-BERGER

Remboursement des frais du casse-croûte de la journée de travail du samedi 26 avril 2025, suivant notes jointes soit :

- Note de Carrefour Moutiers pour 189,28 €
- Note boulangerie Vibert Pomblrière pour 11,50 €
- **Total à rembourser : 200,78 €**

Nombre de votant	5	Suffrages exprimés	5
Pour l'adoption	4	Contre l'adoption	0
Abstentions	1	Refus de vote	0

Le syndicat valide ces remboursements par 4 voix

Gérard DESCHAMPS BERGER concerné par la délibération s'abstient

La séance est levée à 13H10